Nations Unies E/CN.7/2008/5

Conseil économique et social

Distr.: Générale
10 janvier 2008

Français
Original: Anglais

Commission des stupéfiants
Cinquante et unième session
Vienne, 10-14 mars 2008
Points 3 et 5 a) de l'ordre du jour provisoire*
Débat thématique sur la suite donnée à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale: vue d'ensemble et progrès accomplis par les gouvernements dans la réalisation des buts et objectifs pour les années 2003 et 2008 énoncés dans la Déclaration politique adoptée par l'Assemblée à sa vingtième session extraordinaire

Trafic et offre illicites de drogues: Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues et mesures prises par les organes subsidiaires de la Commission

Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues

Rapport du Secrétariat

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu général des tendances les plus récentes, de la production et du trafic de drogues illicites dans le monde. Les statistiques et l'analyse qui y sont présentées se fondent sur les derniers renseignements dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Pour ce qui est des saisies, les statistiques portent sur 2005 et 2006. Pour la culture et la production illicites de drogues, elles portent sur la période 2005-2007.

Le cannabis reste de loin la drogue d'origine végétale donnant lieu à la production, au trafic et à la consommation les plus importants dans le monde. En 2006, les saisies d'herbe de cannabis se sont élevées à 4 675 tonnes, chiffre stable pour l'essentiel par rapport à 2005 (4 644 tonnes) et celles de résine de cannabis à 979 tonnes, soit 24 % de moins qu'en 2005 (1 286 tonnes), en raison de la baisse de la production au Maroc.

* E/CN.7/2008/1.

V.08-50138 (F) 200208 210208

La production illicite d'opium et le trafic d'opiacés restent un sujet de vive préoccupation. Alors que la production mondiale d'opium en 2006 était estimée à 6 610 tonnes, les chiffres pour 2007, qui ne sont pas encore définitifs, devraient se situer entre 8 800 et 8 900 tonnes. Cependant, la production d'opium en Afghanistan a fortement augmenté en 2007 pour s'établir à 8 200 tonnes, et on estime que le pays produit maintenant environ 93 % de l'opium illicite dans le monde. Les saisies mondiales d'opium sont restées à peu près stables, à 339 tonnes en 2006. Les saisies d'héroïne ont représenté 58 tonnes en 2005 et 45,6 tonnes en 2006, mais le chiffre définitif dépassera probablement celui de 2005.

La culture illicite de la feuille de coca et la fabrication illicite de cocaïne ont légèrement diminué en 2006. Les superficies cultivées en coca étaient estimées dans les trois principaux pays andins producteurs à 156 900 hectares, et le potentiel de production de cocaïne à 984 tonnes. Les saisies de cocaïne ont atteint 748 tonnes en 2005 et 695 tonnes en 2006 selon les premières estimations, ce qui est le signe d'une certaine stabilité (en particulier si l'on prend en compte les estimations des pays ne communiquant pas d'informations).

Les saisies de stimulants de type amphétamine (STA) dans le monde se sont élevées à 38 tonnes en 2005. Elles ont cependant diminué de 46 % en 2006, pour revenir à 20 tonnes. Celles d'ecstasy sont tombées à 4,3 tonnes, soit 16 % de moins qu'en 2005 (5,1 tonnes). Il faut souligner ici qu'au moment de l'établissement du présent rapport, les chiffres des saisies pour 2006 étaient incomplets, notamment pour les saisies de STA. Les saisies de méthaqualone ont été presque multipliées par 10, passant de 630 kilogrammes en 2005 à 5,2 tonnes en 2006.

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Introduction	1-5	4
II.	Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale, 2005-2007	6-32	4
	A. Cannabis	6-12	4
	B. Opium	13-25	6
	C. Coca	26-32	8
III.	Tendances du trafic de drogues illicites, jusqu'en 2006	33-88	10
	A. Cannabis	34-44	11
	B. Opiacés	45-53	13
	C. Cocaïne	54-64	16
	D. Stimulants de type amphétamine	65-85	18
	E. Dépresseurs	86-88	24
IV.	Conclusions et recommandations	89-93	24
Tableau	Saisies mondiales de drogues, 2005 et 2006		10

Figures

I.	Production illicite d'opium au niveau mondial, 1997-2007	7
II.	Production potentielle mondiale de cocaïne, 1996-2006	9
III.	Saisies de résine de cannabis en Europe occidentale et centrale et dans le monde, 1996-2006	12
IV.	Saisies d'herbe de cannabis en Amérique du Nord et dans le monde, 1996-2006	13
V.	Saisies mondiales de morphine, 1996-2006	14
VI.	Répartition des saisies d'héroïne, 2005 et 2006	15
VII.	Saisies de cocaïne en Amérique du Nord, Amérique du Sud, Europe occidentale et centrale et dans le monde, 1996-2006	16
VIII.	Saisies de cocaïne en Afrique de l'Ouest et du Centre, 2000-2006	17
IX.	Répartition des saisies d'amphétamine, 2005-2006	20
X.	Saisies mondiales d'amphétamine, 1998-2006	20
XI.	Saisies mondiales de méthamphétamine, 1995-2006	21
XII.	Saisies d'"ecstasy" en Europe, dans les Amériques, en Océanie et dans le monde, 2000-2006	22

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues illicites aux niveaux mondial et régional. L'analyse repose sur les renseignements les plus récents dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

2. Le rapport porte sur la culture illicite du cocaïer, du pavot à opium et du cannabis et sur la production illicite de coca et d'opium jusqu'en 2007 inclus. Pour ce qui est du trafic de drogues, il analyse les statistiques sur les saisies pour 2005 et 2006 (lorsqu'elles sont disponibles) et indique les dernières tendances du trafic d'opiacés, de cannabis, de cocaïne, de stimulants de type amphétamine, de dépresseurs et de khat.

3. S'agissant des sources des données présentées dans le rapport, les informations sur les cultures illicites et la production de drogues d'origine végétale proviennent des dernières enquêtes sur la surveillance des cultures illicites publiées par l'ONUDC. Les principales sources de renseignements sur le trafic de drogues ont été les réponses aux questionnaires destinés aux rapports annuels, (troisième partie, Offre illicite de drogues), communiquées par les gouvernements pour 2006 et les années antérieures.

4. En 2006, 109 pays ont communiqué des statistiques relatives au trafic de drogues dans la troisième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels. Ces statistiques sont utilisées pour présenter le total des montants saisis. Parmi les autres sources d'information, il faut citer les rapports concernant les grosses saisies de drogues reçus par l'ONUDC ou présentés à la Commission des stupéfiants et ses organes subsidiaires (au total, 165 pays ont signalé à l'ONUDC des saisies de drogues). Le présent rapport se fonde sur les renseignements reçus par l'ONUDC à la date du 7 janvier 2008.

5. En général, les statistiques concernant les saisies constituent des indicateurs indirects valables des tendances du trafic. Il faut toutefois les considérer avec prudence car elles correspondent également à différentes méthodes d'établissement des rapports et dépendent de l'importance et de l'efficacité des moyens de détection et de répression. De plus, au moment de l'établissement du présent rapport, tous les Gouvernements n'avaient pas achevé leurs rapports pour 2006, d'où une sous-déclaration des saisies mondiales. Dans ce contexte, on s'est efforcé de fournir, dans certains cas, des estimations sur les niveaux présumés des saisies sur la base des chiffres de l'année précédente (2005).

II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale, 2005-2007

A. Cannabis

6. À la différence d'autres cultures illicites, telles que celles de la feuille de coca et du pavot à opium, le cannabis se prête à diverses méthodes de culture et pousse facilement dans différents environnements, ce qui rend difficile l'évaluation de l'ampleur de la culture et de la production. Toutefois, l'ONUDC a estimé qu'en

2005, le cannabis était resté la drogue donnant lieu à la production, au trafic et à la consommation les plus importants dans le monde.

7. L'herbe de cannabis serait cultivée dans 172 pays et territoires, et le nombre de consommateurs de cannabis dans le monde est estimé à près de 160 millions de personnes, soit 3,8 % de la population mondiale âgée de 15 à 64 ans en 2005[1]. L'usage du cannabis est surtout répandu en Océanie, suivie par l'Amérique du Nord et l'Afrique. Les pays où les taux de prévalence sont les plus élevés sont, dans l'ordre, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les États fédérés de Micronésie, le Ghana, la Zambie, le Canada et la Sierra Leone.

8. Selon les données communiquées à l'ONUDC, le potentiel mondial de production d'herbe de cannabis était estimé à 42 000 tonnes pour 2005, ce qui représente une légère diminution par rapport aux estimations de 2004 (plus de 45 000 tonnes). En 2005, les Amériques contribuaient pour 46 % à la production mondiale d'herbe de cannabis, devant l'Afrique (26 %), l'Asie (22 %) et l'Europe (5 %).

9. En 2006, les estimations communiquées à l'ONUDC indiquent que le Mexique et les États-Unis d'Amérique sont les plus gros producteurs mondiaux d'herbe de cannabis. Au niveau régional, le cannabis est produit dans presque tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, les plus gros producteurs étant, dans l'ordre, le Paraguay (de loin le premier producteur), la Colombie, le Brésil et les Caraïbes. En Afrique, le cannabis est cultivé dans la plupart des pays, mais les plus gros producteurs sont l'Afrique du Sud (et l'Afrique australe en général), le Nigéria (et l'Afrique de l'Ouest en général), la République démocratique du Congo et la République-Unie de Tanzanie. En Asie, les plus gros producteurs sont l'Afghanistan en Asie du Sud-Ouest, l'Inde en Asie du Sud, les Philippines en Asie du Sud-Est et le Kazakhstan pour ce qui est des pays de la Communauté d'États indépendants. Des changements dans la ventilation régionale indiquent que la production d'herbe de cannabis a augmenté en 2005 en Asie, en Europe et en Amérique latine (Caraïbes comprises), mais a diminué en Amérique du Nord et en Afrique.

10. La production de résine de cannabis est beaucoup plus concentrée régionalement que celle d'herbe de cannabis. En 2005, le plus gros producteur mondial de résine de cannabis restait le Maroc, qui approvisionnait les marchés d'Europe occidentale, le plus grand débouché du monde pour la résine de cannabis.

11. Les estimations de la production mondiale de résine de cannabis en 2005 indiquaient une diminution de 12 %, à 6 600 tonnes, due pour une large part à la baisse de la production de cannabis signalée au Maroc. Il est important de noter que la prééminence du Maroc en tant que pays source de résine de cannabis est également en recul. Au cours de la période 1999-2003, 31 % des pays communiquant des informations sur la résine de cannabis mentionnaient le Maroc comme pays d'origine. En 2005, il n'était plus cité que dans 20 % des cas. Les enquêtes réalisées sur place par l'ONUDC en 2005[2] ont trouvé 76 400 hectares (ha) de plants de cannabis en culture, soit 37 % de moins qu'en 2004 (120 500 ha). La production de résine de cannabis au Maroc est concentrée dans les provinces de

---

[1] *Rapport mondial sur les drogues 2007* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.07.XI.5).

[2] On notera qu'aucune nouvelle enquête n'a été réalisée en 2006.

Chefchaouen (56 % du total en 2005), Taounate (17 %) et Al Hoceima (16 %). La production de résine de cannabis au Maroc était estimée à 1 070 tonnes en 2005, soit une baisse de 61 % (par rapport aux 2 760 tonnes de 2004).

12. L'enquête de l'ONUDC sur la situation des drogues en Afghanistan a fait apparaître une augmentation de la superficie des cultures de cannabis, passée de 30 000 hectares en 2004-2005 à 50 000 hectares en 2005-2006 et 70 000 hectares en 2007, soit l'équivalent de 27 % de la superficie des cultures illicites de pavot à opium dans le pays[3]. Les autres pays fréquemment mentionnés comme sources de résine de cannabis sont l'Inde, le Népal, le Pakistan, les États d'Asie centrale et les autres pays de la Communauté d'États indépendants.

B. Opium

13. En 2005, 2006 et 2007, la production illicite d'opium s'est encore plus fortement concentrée en Afghanistan, qui a représenté 93 % de la production mondiale d'opium en 2007, contre 40 % environ au début des années 90.

14. Le nombre de consommateurs d'opiacés dans le monde (taux de prévalence annuel) est estimé à quelque 16 millions de personnes, soit 0,4 % de la population mondiale âgée de 15 à 64 ans en 2005. Les régions ayant les taux de consommation les plus élevés sont l'Europe et l'Océanie. Viennent ensuite l'Asie, puis l'Afrique et les Amériques où les taux sont légèrement plus faibles. Les pays ayant les taux les plus élevés sont la République islamique d'Iran, Maurice, la Fédération de Russie, l'Estonie et l'Afghanistan[4].

15. Dans l'ensemble, le marché de la consommation d'opiacés est resté relativement stable, malgré des augmentations dans les pays situés sur les principaux itinéraires de trafic. Les pays ayant fait état d'une augmentation de l'usage d'héroïne en 2005 étaient les pays voisins de l'Afghanistan (Pakistan, République islamique d'Iran et les États d'Asie centrale), ainsi que la Fédération de Russie, l'Inde et les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe (mais encore à des niveaux très faibles).

16. En 2007, l'Afghanistan a été de loin le plus important producteur d'opium, suivi du Myanmar. La superficie totale des cultures illicites de pavot à opium dans le monde était d'environ 222 400 ha selon les estimations préliminaires, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2006 (201 000 ha)[5]. Les estimations préliminaires de la production illicite d'opium au niveau mondial pour 2007 se situent entre 8 800 et 8 900 tonnes, soit un tiers de plus qu'en 2006 (6 610 tonnes) (voir fig. I).

---

[3] Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Afghanistan: Opium Survey 2007* (octobre 2007).

[4] *Rapport mondial sur les drogues...*

[5] Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Afghanistan Opium Survey...*

Figure I
Production illicite d'opium au niveau mondial, 1997-2007

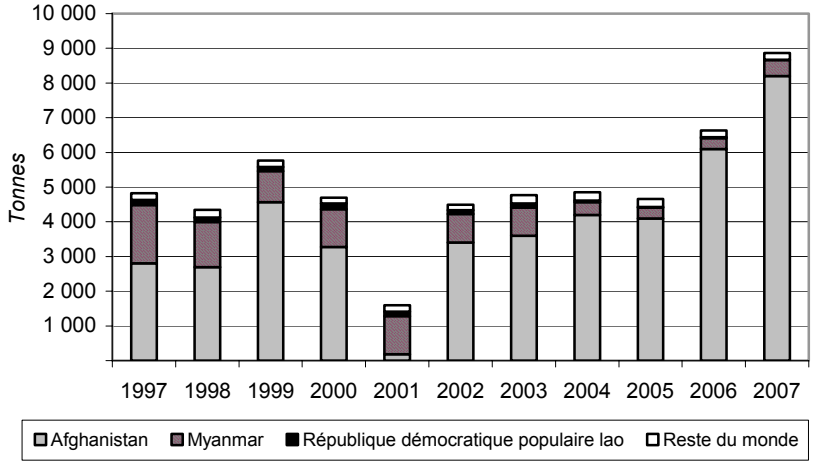

17. En Afghanistan, la culture illicite de pavot à opium a augmenté de 59 % en 2006 et de 17 % en 2007 (193 000 hectares)[6]. La production d'opium est estimée à 8 200 tonnes en 2007, soit une augmentation de 34 % par rapport à 2006, où elle était estimée à 6 100 tonnes. L'Afghanistan fournit aujourd'hui 93 % de l'opium illicite mondial.

18. À l'inverse, des progrès considérables ont été accomplis au cours des 10 dernières années dans le Triangle d'Or (Myanmar, République démocratique populaire lao et Thaïlande), qui était associé depuis si longtemps à la production illicite d'opium à grande échelle. La Thaïlande est de facto un pays sans opium depuis plusieurs années, de même que le Vietnam. La République démocratique populaire Lao a réduit sa production d'opium de 94 % en moins de 10 ans; la superficie cultivée en opium est tombée à 1 500 ha et la production à 9,2 tonnes en 2007. La part du Myanmar sur le marché mondial de l'opium est revenue de 30 % en 1998 à moins de 6 % en 2007.

19. Le Myanmar reste le deuxième producteur mondial d'opium. C'est le pays qui a réduit le plus la culture du pavot à opium en valeur absolue, avec une diminution de 83 % depuis 1996. En 2006, la culture du pavot à opium a encore reculé de 34 % pour atteindre 21 500 ha[7]. Elle a toutefois augmenté de 29 % en 2007, passant à 27 700 ha, et a donc retrouvé un niveau proche de celui indiqué en 2005. La production potentielle d'opium au Myanmar était estimée à 460 tonnes en 2007, soit 46 % de plus qu'en 2006 (315 tonnes), et chiffre le plus élevé depuis 2003[8].

20. On constate une forte augmentation de la culture du pavot à opium dans le sud de l'État Shan du Myanmar. Les doubles récoltes, l'amélioration de l'irrigation et de la fertilisation permettent d'y obtenir de meilleurs rendements que dans les autres parties du pays. De plus, comme dans certaines parties de l'Afghanistan et de la

---

[6] Ibid

[7] Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Opium Poppy Cultivation in South East Asia: Lao PDR, Myanmar, and Thaïlande* (octobre 2007).

[8] Ibid.

Colombie, où il y a des problèmes de sécurité, différents groupes semblent profiter de la situation instable dans le sud de l'État Shan.

21. La République démocratique populaire lao, qui a réussi à maintenir une tendance à la baisse de la culture du pavot à opium au cours des 15 dernières années, a indiqué un nouveau recul de 40 % des superficies cultivées, passées de 2 500 ha en 2006 à 1 500 ha en 2007. Le potentiel de production d'opium, estimé à 20 tonnes en 2006, est tombé à 9 tonnes en 2007.

22. Dans la région des Amériques, le pavot à opium continue d'être cultivé pour approvisionner les marchés illicites d'Amérique du Nord, à un niveau bien plus faible cependant que ceux de l'Asie du Sud-Ouest et du Sud-Est. Le Gouvernement colombien a estimé que la superficie cultivée en pavot à opium en 2006 était d'environ 1 000 ha et la production illicite d'opium de 14 tonnes, suivant une tendance à la baisse à partir d'un pic de 100 tonnes en 1998. Le Mexique est un autre producteur important d'opium au niveau régional, avec un chiffre estimé à 71 tonnes en 2005[9].

23. On a signalé une éradication importante du pavot à opium en Afghanistan, passant de 15 300 ha en 2006 à 19 047 ha en 2007. Au Myanmar, les surfaces éradiquées ont diminué de 9 %, tombant à 3 598 ha en 2007. En République démocratique populaire lao, l'éradication du pavot à opium a reculé de 49 %, passant de 1 518 ha en 2006 à 779 ha en 2007.

24. Des quantités plus d'importantes d'opium ont été transformées en héroïne sur le territoire de l'Afghanistan ces dernières années. En témoignent les rapports des autorités afghanes sur la destruction de quelque 125 laboratoires rudimentaires de fabrication d'héroïne en 2004 et 188 en 2005. En Asie, la Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine), l'Inde et le Myanmar ont indiqué qu'ils avaient démantelé des laboratoires clandestins de fabrication d'héroïne en 2004-2005. Dans les Amériques, la Colombie et le Mexique ont fait de même.

25. En Europe, la tendance à la hausse du nombre de laboratoires de fabrication d'opiacés démantelés (passé de 304 en 2003 à 808 en 2004-2005) s'est poursuivie. La République de Moldova a également indiqué avoir démantelé un nombre important de laboratoires (112 laboratoires d'opium en 2006).

C. Coca

26. Ces dernières années, le marché mondial de la cocaïne a montré des signes de stabilité. Si les indicateurs de l'offre et de la demande sont restés à des niveaux comparables, on observe certains signes que l'offre sait toujours s'adapter. Le recul de la culture de la coca entre 2000 et 2006 n'a malheureusement pas entraîné de baisse de la production de cocaïne. Cela semble être principalement le résultat d'une meilleure utilisation des engrais et des pesticides, et de l'amélioration des connaissances et des compétences dans le domaine du traitement de la feuille, conjugué à d'autres mesures qui ont amélioré le rendement des cultures de coca, de sorte que la production de cocaïne est, pour l'essentiel, restée stable.

---

[9] *Rapport mondial sur les drogues...*

27. On estime que 13,4 millions de personnes, soit 0,3 % des 15-64 ans, ont consommé de la cocaïne en 2005[10]. La région des Amériques est celle où le taux moyen de prévalence annuelle est le plus élevé. Le pays ayant le plus fort taux de prévalence est l'Espagne, suivie des États-Unis et du Canada.

28. La Colombie, le Pérou et la Bolivie, dans cet ordre, restent les principaux pays de culture du cocaïer. Selon une étude publiée par l'ONUDC intitulée *Coca Cultivation in the Andean Region: a Survey of Bolivia, Colombia, Ecuador and Peru*, 156 900 ha au total étaient cultivés en 2006, soit 2 % de moins qu'en 2005 (159 600 ha). La Bolivie représentait 17 % (27 500 ha), la Colombie 50 % (78 000 ha) et le Pérou 32 % (51 400 ha) de ce total.

29. Dans l'ensemble, la superficie des cultures de cocaïer éradiquées a légèrement baissé en 2006. La Colombie a signalé l'éradication de 213 371 ha, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2005 (170 042 ha), la Bolivie de 5 070 ha, soit une baisse de 16 % (6 073 ha), et le Pérou de 12 688 ha, soit 3 % de plus qu'en 2005 (12 237 ha).

30. La production potentielle mondiale de cocaïne est restée stable en 2006 (984 tonnes, voir fig. II). En 2006, la Colombie en a représenté 61 % (610 tonnes), le Pérou 28 % (280 tonnes), et la Bolivie 10 % (94 tonnes).

Figure II
Production potentielle mondiale de cocaïne, 1996-2006

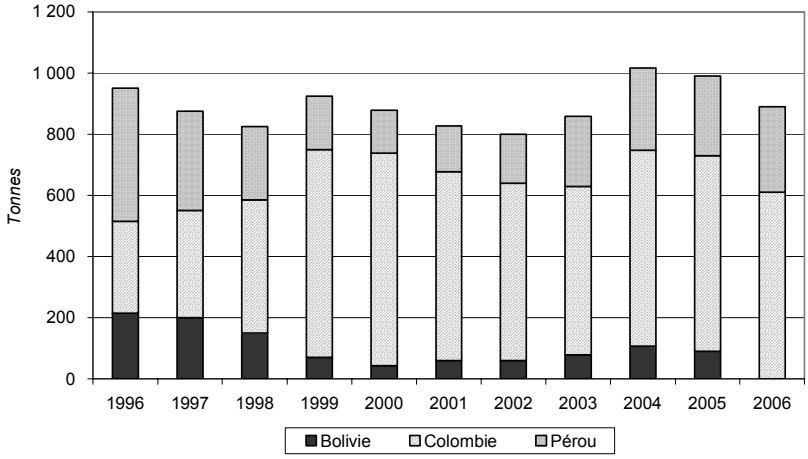

31. Les gouvernements ont fait état de la destruction de 5 737 laboratoires clandestins de transformation de la coca en 2005, ce qui représente un quadruplement depuis 2000, année où 1 314 laboratoires seulement avaient été démantelés. Plus de 99 % de tous les laboratoires clandestins démantelés en 2005 se trouvaient en Bolivie, en Colombie et au Pérou, ce qui montre que presque toute la chaîne de production de la cocaïne, depuis la pâte de coca jusqu'au chlorhydrate de cocaïne en passant par la cocaïne base, est située à proximité des régions de culture de ces trois pays[11]. En 2006, la Bolivie a indiqué avoir découvert et démantelé 4 070 laboratoires de pâte de cocaïne et de cocaïne base et 6 268 puits de

[10] *Rapport mondial sur les drogues...*
[11] *Rapport mondial sur les drogues...*

macération[12]. La Colombie a indiqué que 2 045 laboratoires de pâte de coca et de cocaïne base, 202 laboratoires de cocaïne et 15 laboratoires de permanganate de potassium avaient été démantelés en 2006[13].

32. La Colombie est non seulement le principal pays producteur de cocaïne, mais aussi celui qui a réalisé les saisies les plus importantes (141 tonnes) de permanganate de potassium, précurseur nécessaire à la production de chlorhydrate de cocaïne, en 2005. Bien qu'il soit improbable que tout le permanganate de potassium nécessaire pour produire de la cocaïne provienne de sources colombiennes, aucune autre saisie de quelque importance que ce soit n'a été signalée aux ports d'entrée du pays, et l'on sait peu de choses sur les sources et les itinéraires du trafic de permanganate de potassium à destination de la Colombie.

III. Tendances du trafic de drogues illicites, jusqu'en 2006

33. Le tableau ci-après indique les principales saisies de drogue par catégorie de drogue en 2005 et 2006. Pendant ces deux années, le cannabis est resté la drogue ayant fait l'objet du trafic le plus important au niveau mondial, devant la cocaïne, les opiacés et les stimulants de type amphétamine (STA). Ces tendances seront examinées en détail dans les sections suivantes du présent rapport.

Tableau
Saisies mondiales de drogues, 2005 et 2006

	Saisies (tonnes)		
Catégorie de drogue	*2005*	*2006*	*Tendance*
Opiacés			
Opium (brut et préparé)	342	339	Stable[a]
Héroïne	58	45,6	-[b]
Morphine	32	45	Hausse
Cocaïne			
Cocaïne (sel et base)	748	695	Stable[a]
Cannabis			
Herbe de cannabis	4 644	4 675	Stable[a]
Résine de cannabis	1 286	979	Baisse
Stimulants de type amphétamine			
Amphétamines	13,5	7	-[b]
"Ecstasy"	5,1	4,3	-[b]
Dépresseurs			
Méthaqualone	630[c]	5,2	Hausse

Source: Questionnaire destiné aux rapports annuels et base de données sur l'analyse des prévisions et des tendances à long terme.

[a] Le terme "stable" est employé pour indiquer qu'un chiffre donné n'a pas de variation supérieure à 10 % par rapport à l'année précédente.

[b] Au moment de l'élaboration du présent rapport, quelques pays clefs n'avaient pas communiqué la partie III du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2006, de sorte que les quantités totales saisies sont encore susceptibles d'augmenter fortement.

[c] Kilogrammes.

[12] Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Enquête sur la culture illicite du cocaïer en Bolivie, juin 2007*.

[13] Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Enquête sur la culture illicite du cocaïer en Colombie, juin 2007*.

A. Cannabis

34. Les produits du cannabis[14] restent les drogues dont le trafic au niveau mondial est le plus important, représentant 57 % de l'ensemble des saisies mondiales. Presque tous les pays du monde sont touchés par le trafic de cannabis. Sur les 165 pays et territoires ayant signalé des saisies à l'ONUDC, 99 % ont déclaré des saisies de cannabis. Pour ce qui est de la ventilation par drogue, la drogue la plus saisie en Afrique, dans les Amériques et en Océanie a été pendant plusieurs années l'herbe de cannabis et, en Asie et en Europe, la résine de cannabis. Toutefois, en 2006, la tendance a changé en Asie, où l'on a saisi plus d'opium que d'herbe ou de résine de cannabis.

35. En 2005, les saisies mondiales de produits du cannabis se sont élevées à 5 931 tonnes, soit 31 % de moins qu'en 2004. En 2006, elles sont restées stables à 5 655 tonnes. Sur le total, c'est l'Amérique du Nord qui a nettement saisi les plus grandes quantités de cannabis, avec 3 074 tonnes, soit 57 % du total, suivie par l'Europe occidentale et centrale (809 tonnes), l'Afrique de l'Ouest et du Centre (408 tonnes), l'Afrique australe (366 tonnes) et l'Afrique du Nord (265 tonnes), mais avec des quantités nettement plus faibles.

36. De manière générale, dans la catégorie des produits du cannabis, c'est l'herbe de cannabis qui a fait l'objet des saisies les plus importantes (83 %), devant la résine de cannabis (17 %) et l'huile de cannabis (moins de 1 %).

1. Résine de cannabis

37. Des saisies de résine de cannabis ont été signalées dans 104 pays en 2005, soit 63 % de l'ensemble des pays (165 au total) ayant déclaré des saisies à l'ONUDC. La portée géographique du trafic de résine de cannabis est plus limitée que celle du trafic d'herbe. En 2005, les saisies de résine de cannabis ont diminué de 13 % par rapport à 2004 pour s'établir à 1 286 tonnes. En 2006, elles ont encore diminué de 24 % pour tomber à 979 tonnes (voir fig. III). La majeure partie de la baisse en valeur absolue au niveau mondial s'explique par les saisies moins importantes effectuées en Europe occidentale et centrale, qui signalait un recul des saisies de résine de cannabis de plus de 30 % par rapport à 2005 au moment de la rédaction du présent rapport.

38. Au niveau mondial, le plus gros volume des saisies de résine de cannabis a de nouveau été signalé par l'Espagne en 2006, avec un chiffre (459 tonnes) représentant 47 % du total mondial. D'importantes saisies de ce produit ont également été déclarées par le Pakistan (115 tonnes), le Maroc (88 tonnes) et la France (67 tonnes).

[14] Le terme "produits du cannabis" employé dans ce contexte désigne l'herbe de cannabis, la résine de cannabis et l'huile de cannabis.

Figure III
Saisies de résine de cannabis en Europe occidentale et centrale et dans le monde, 1996-2006

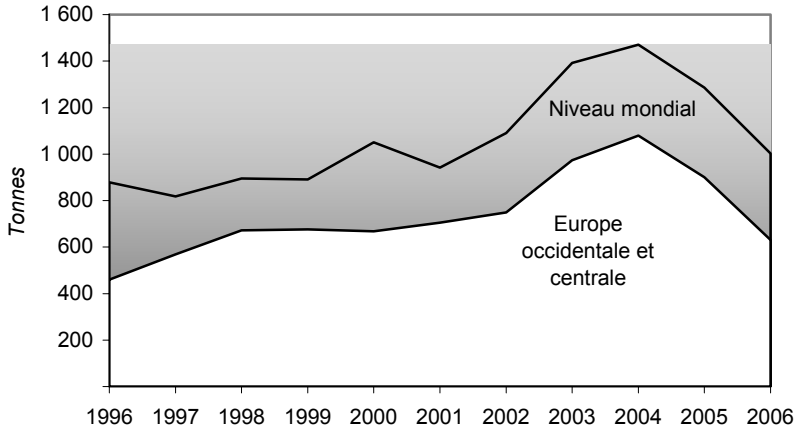

39. Les progrès accomplis au Maroc en matière de réduction de la production de résine de cannabis ont entraîné une diminution du nombre de rapports désignant ce pays comme pays source. En revanche, les pays d'Asie du Sud-Ouest sont devenus des sources plus importantes de résine de cannabis.

2. Herbe de cannabis

40. L'herbe de cannabis est encore la substance pour laquelle le trafic au niveau mondial est le plus important, tant par le volume que par l'étendue géographique. Quatre-vingt-dix pour cent des pays (148 sur 165) déclarant des saisies à l'ONUDC ont signalé des saisies d'herbe de cannabis en 2005. Les saisies mondiales de ce produit ont diminué de 35 % en 2005 pour s'établir à 4 644 tonnes et sont demeurées stables pour l'essentiel en 2006 avec 4 675 tonnes.

41. Au moment de la rédaction du présent rapport, une baisse des saisies a été signalée par plusieurs sous-régions, notamment l'Amérique du Sud (de 447 tonnes à 205 en 2006), en Afrique du Nord (de 193 tonnes à 146 en 2006) et en Asie de l'Est et du Sud-Est (de 49 tonnes à 14 en 2006). Des augmentations ont été signalées par les pays d'Europe occidentale et centrale (de 54 tonnes à 178 en 2006), d'Afrique de l'Est (de 163 tonnes à 225 en 2006) et d'Afrique de l'Ouest et du Centre (de 163 tonnes à 398 en 2006).

42. L'augmentation des saisies en Europe occidentale et centrale s'explique principalement par les saisies plus importantes d'herbe de cannabis signalées en Grèce, qui en a déclaré 127 tonnes en 2006 contre 8 en 2005. En Afrique de l'Ouest et du Centre, le Nigéria a signalé une hausse considérable des saisies d'herbe de cannabis, passées de 126 tonnes en 2005 à 385 tonnes en 2006.

43. À la différence d'autres drogues, le trafic de cannabis est avant tout intrarégional et non interrégional. Font exception: les exportations d'herbe de cannabis de l'Afrique (principalement Afrique de l'Ouest et Afrique australe) vers l'Europe occidentale et centrale; de l'Asie du Sud-Est (principalement Thaïlande) et de l'Asie du Sud-Ouest (principalement Pakistan) vers l'Europe (principalement

Pays-Bas); de l'Asie centrale à l'Europe orientale (notamment Fédération de Russie); et de l'Amérique du Sud (essentiellement Colombie) vers l'Amérique du Nord (principalement États-Unis).

44. En 2006, l'Amérique du Nord a encore effectué les saisies les plus importantes d'herbe de cannabis, tendance qui se poursuit depuis 1993. Les 3 045 tonnes saisies en 2006 ont représenté 62 % du total mondial (voir fig. IV). Après l'Amérique du Nord, les sous-régions ayant déclaré les saisies les plus importantes ont été l'Afrique de l'Ouest et du Centre (398 tonnes), l'Afrique australe (365 tonnes) et l'Afrique de l'Est (225 tonnes). Les plus gros volumes d'herbe de cannabis saisis dans le monde en 2006 ont été à nouveau déclarés par le Mexique (1 893 tonnes), soit 39 % des saisies mondiales. Venaient ensuite les États-Unis (1 139 tonnes), le Nigéria (385 tonnes) et l'Afrique du Sud (359 tonnes).

Figure IV
Saisies d'herbe de cannabis en Amérique du Nord et dans le monde, 1996-2006

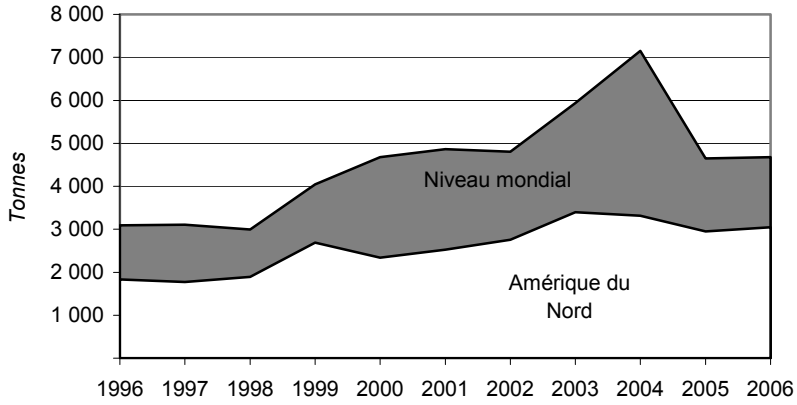

B. Opiacés

45. Le terme "opiacés" désigne un ensemble de stupéfiants sédatifs contenant de l'opium ou un ou plusieurs de ses dérivés naturels ou synthétiques, à savoir l'opium (brut et préparé), l'opium liquide, les capsules ou plantes de pavot à opium, l'héroïne, la codéine, la morphine et la méthadone. Il existe trois principaux centres de production d'opiacés, qui approvisionnent en général trois marchés différents. L'Afghanistan approvisionne les pays voisins, le Moyen-Orient, l'Afrique, et surtout le principal marché de consommation des pays européens. En outre, des rapports ont signalé une augmentation de l'offre d'opiacés provenant d'Afghanistan vers la Chine et l'Inde. Le Myanmar et la République démocratique populaire lao approvisionnent la Chine et l'Océanie, en particulier l'Australie. Enfin, les pays d'Amérique latine (Colombie, Guatemala, Mexique et Pérou) approvisionnent l'Amérique du Nord (en particulier les États-Unis).

46. En 2006, les saisies mondiales d'opiacés sont restées stables pour l'essentiel à 125 tonnes d'équivalent héroïne[15] par rapport à 2005, bien qu'elles aient représenté

[15] Pour calculer l'équivalent héroïne de l'opium, on applique l'équation: 10 kg d'opium (matière première) = 1 kg de morphine ou d'héroïne (produit fini).

une hausse de 51 % par rapport à 2002 ou de 64 % par rapport à 2001. Néanmoins, certains pays n'ont pas encore déclaré leurs saisies d'opiacés pour 2006. Si l'on suppose qu'ils en ont saisi autant en 2006 qu'en 2005, il est probable que les saisies totales d'opiacés ont augmenté de 25 % en 2006. Dans la catégorie des saisies d'opiacés en 2006, 37 % étaient des saisies d'héroïne, 36 % de morphine et 27 % d'opium, si on les calcule en équivalent héroïne. En 2005 et 2006, la sous-région du Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest a encore représenté la grande majorité des saisies mondiales d'opiacés, tendance observée depuis plus de dix ans. Les saisies dans cette sous-région représentaient 84 % du total mondial au moment de l'élaboration du présent rapport.

47. Le volume des saisies d'opium (brut et préparé) est resté stable pour l'essentiel en 2006 à 339 tonnes (342 tonnes en 2005), si l'on retient les chiffres préliminaires. Selon l'ensemble de données existant, 92 % des saisies d'opium ont été effectuées par l'Iran (République islamique d'). En 2006, les saisies d'opium de ce pays ont augmenté de 35 % par rapport à l'année précédente.

48. Après avoir diminué en 2005 (de 17 % pour s'établir à 32 tonnes), les saisies de morphine ont augmenté de 43 % en 2006 pour atteindre 45 tonnes (voir fig. V). Ces saisies ont continué d'être opérées en majorité dans les régions du Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest (94 % du total mondial en 2006). En 2005, le Pakistan a déclaré les saisies les plus importantes de morphine avec 22 tonnes, suivi par l'Iran (République islamique d') avec près de 7 tonnes. En 2006, le Pakistan a de nouveau déclaré les saisies les plus importantes, passées à 32,6 tonnes, suivi par l'Iran (République islamique d') avec 10,6 tonnes. Ces saisies de morphine hors de l'Afghanistan indiquent que – sauf pour la fabrication illicite d'héroïne à grande échelle dans le pays – la transformation de morphine en héroïne continue de s'effectuer en dehors du territoire afghan. Le Myanmar et la Turquie ont déclaré avoir saisi une quantité à peine supérieure à une tonne.

Figure V
Saisies mondiales de morphine, 1996-2006

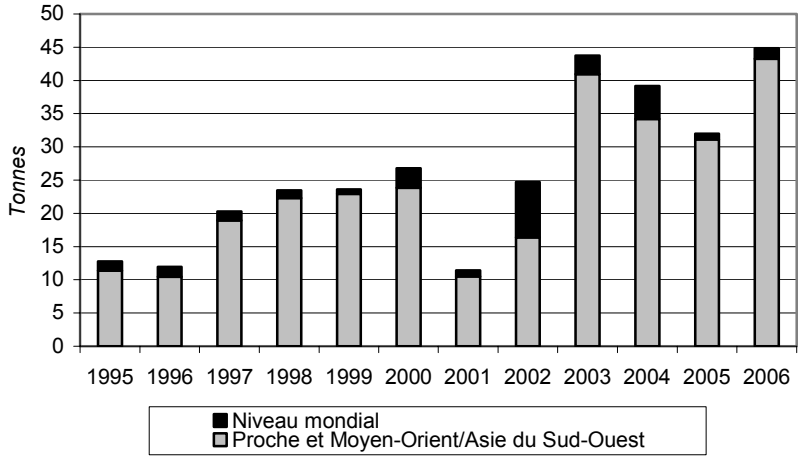

49. Selon les données préliminaires, les saisies mondiales d'héroïne se sont établies à 45,6 tonnes en 2006 (voir fig. VI). De nouveau, il est important de se souvenir que les chiffres pour 2006 sont incomplets. Si l'on suppose que les saisies

dans les pays qui n'ont pas encore fait de déclaration ont des niveaux comparables à ceux de 2005, le total des saisies serait passé à 65 tonnes environ, soit une augmentation de quelque 12 % par rapport à 2005 (58 tonnes).

50. Comme les années précédentes, c'est l'Asie du Sud-Ouest qui a déclaré les saisies les plus importantes (14,3 tonnes), soit 31 % du total (préliminaire). Venaient ensuite les pays d'Europe du Sud-Est (avec 11,2 tonnes, soit 25 % du total) et d'Europe occidentale et centrale (8,2 tonnes, soit 18 % du total). La hausse a été forte dans les premiers (18 %) et a représenté environ 5 % dans les seconds.

51. L'Iran (République islamique d') et la Turquie ont signalé des saisies d'héroïne très importantes en 2006 (10,6 tonnes et 10,3 tonnes, respectivement). Les autres pays ayant effectué des saisies importantes ont été le Pakistan (2,8 tonnes), la Fédération de Russie (2,4 tonnes) et le Tadjikistan (2,1 tonnes).

Figure VI
Répartition des saisies d'héroïne, 2005 et 2006[a]

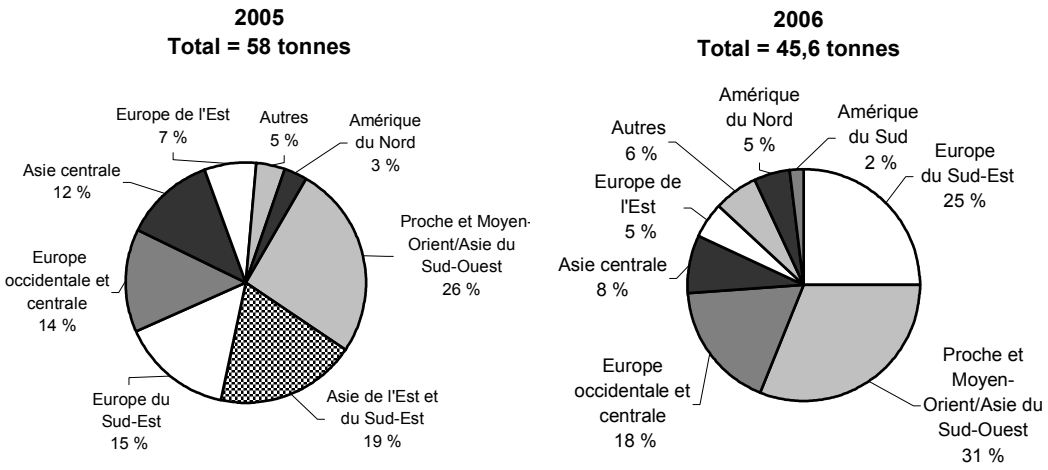

[a] Les données pour 2006 sont préliminaires; les totaux seront probablement majorés.

52. Les rapports des différents États Membres sur les saisies de drogues semblent indiquer que l'Europe a continué d'être une région de destination importante pour le trafic d'héroïne pendant la période considérée. En 2006, les principales destinations européennes de ce trafic ont été, dans l'ordre, les Pays-Bas, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne.

53. Les détails de plus de 4 600 saisies importantes d'héroïne ont été communiqués par 55 pays pour la période 2004-2006[16]. Les rapports indiquaient

[16] Les importantes saisies indiquées ici sont extraites de la base de données de l'ONUDC sur les saisies de drogues (à partir de laquelle les procès-verbaux semestriels de saisie sont formulés) et constituent un ensemble de données distinct des saisies figurant dans la base de données sur l'analyse des prévisions et des tendances à long terme de l'ONUDC (mentionnée dans tout le présent rapport et comprenant les données communiquées par les gouvernements dans le questionnaire destiné aux rapports annuels). La période plus longue d'établissement des rapports

que pour l'essentiel l'héroïne saisie avait été acheminée par trafic routier commercial et dans une moindre mesure, par air. L'héroïne était souvent dissimulée dans des voitures ou des bagages.

C. Cocaïne

54. En 2006, sur la base des quantités saisies, la cocaïne est restée la troisième drogue par l'importance du trafic dont elle a fait l'objet au niveau mondial, après l'herbe de cannabis et la résine de cannabis. Après une période stable entre 2000 et 2002, les saisies mondiales de cocaïne ont augmenté pour atteindre 748 tonnes en 2005. En 2006, elles sont tombées à 695 tonnes (niveaux de pureté au détail) (voir fig. VII).

55. La cocaïne continue d'être destinée aux principaux marchés de consommation des États-Unis et de l'Europe. Le trafic à destination des États-Unis se poursuit par les itinéraires établis à travers le Pacifique et le Mexique, les pays d'Amérique centrale et les Caraïbes. La cocaïne destinée à l'Europe est acheminée par les Caraïbes et par les nouveaux itinéraires passant par le Brésil et l'Afrique de l'Ouest.

56. Pour l'essentiel, les saisies de cocaïne sont encore déclarées dans les Amériques (85 % du total mondial en 2005 et 80 % en 2006). L'Amérique du Sud, d'où proviennent toutes les feuilles de coca et où est produite la majorité de la cocaïne, représentait une part de 35 % en 2006. Les pays d'Amérique du Sud ayant signalé des saisies importantes étaient la Colombie (181 tonnes), l'Équateur (34 tonnes) et le Pérou (19 tonnes).

Figure VII
Saisies de cocaïne en Amérique du Nord, Amérique du Sud, Europe occidentale et centrale et dans le monde, 1996-2006

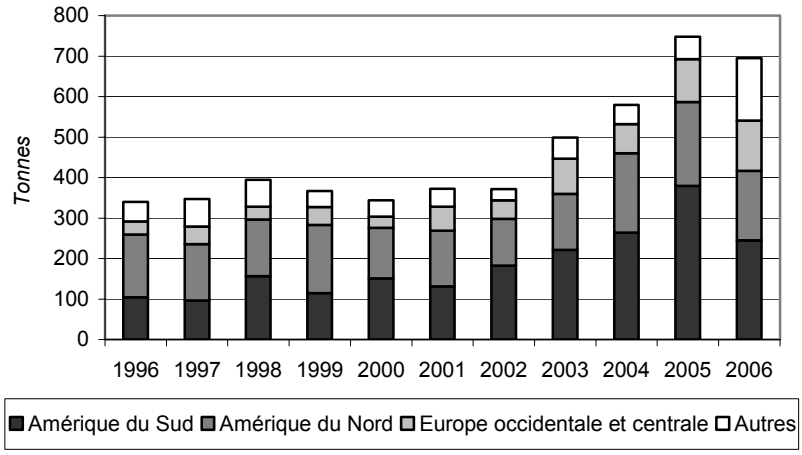

57. L'Amérique du Nord, qui est le plus grand marché de cocaïne du monde, a représenté 25 % des saisies mondiales en 2006. La plupart des saisies effectuées en Amérique du Nord ont eu lieu aux États-Unis (147 tonnes, soit 21 % du total

(2004-2006) est donc utilisée ici aux fins de mieux préciser les tendances.

mondial). Elles ont toutefois diminué de 16 % en 2006. Cette baisse concorde avec les rapports indiquant une diminution de l'offre et de la consommation aux États-Unis.

58. Le volume des saisies de cocaïne en Europe, poursuivant sa tendance à la hausse dans la région, a atteint le niveau sans précédent de 124 tonnes en 2006 (+17 %). Les saisies les plus importantes ont de nouveau été effectuées en Europe occidentale et centrale (99,9 % de toutes les saisies européennes, soit 18 % des saisies mondiales). Des saisies importantes continuent d'être déclarées par l'Espagne – 48 tonnes en 2005 et 50 tonnes en 2006. Le Portugal a signalé des saisies de 35 tonnes de cocaïne en 2006, soit presque le double du chiffre pour 2005 (18 tonnes). En 2006, l'Espagne et le Portugal ont également été mentionnés comme étant les points d'entrée les plus importants pour le trafic de cocaïne en Europe dans la base de données sur les saisies de drogues.

59. Les saisies déclarées en Afrique ont fortement augmenté depuis 2001, passant de 0,5 tonne cette année-là à 15 tonnes en 2006. (Le chiffre élevé de 2006 s'explique également par une saisie importante de cocaïne de pureté inconnue signalée par le Nigéria.) Cela montre que ce continent, en particulier l'Afrique de l'Ouest, est utilisé comme point de transbordement pour la cocaïne à destination des marchés d'Europe occidentale (voir fig. VIII). Les pays du golfe de Guinée et la zone située au large du Cap-Vert ont été particulièrement touchés, et l'usage de la cocaïne a aussi augmenté en Afrique de l'Ouest.

Figure VIII
Saisies de cocaïne en Afrique de l'Ouest et du Centre, 2000-2006[a]

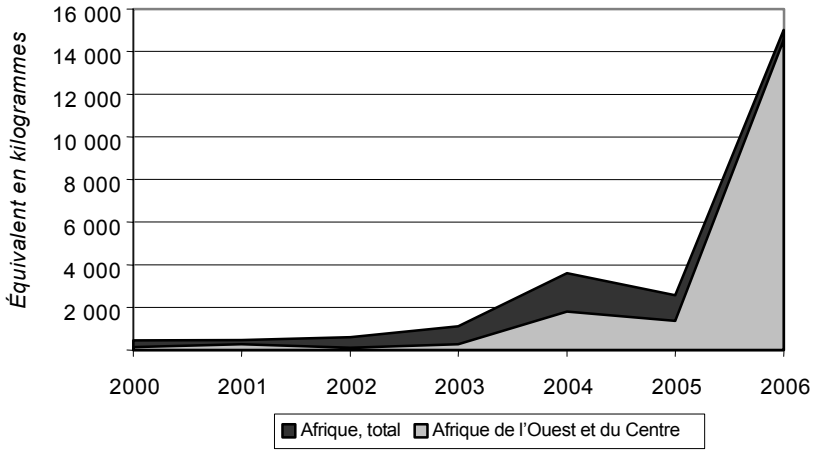

[a] Le chiffre élevé de 2006 s'explique également par une saisie importante de cocaïne de pureté inconnue signalée par le Nigéria.

60. En 2006, les saisies de cocaïne en Afrique ont atteint le niveau record de 15 tonnes (2 % du total mondial) contre 2,5 tonnes (0,3 % du total mondial) en 2005. Cette hausse s'explique principalement par des saisies plus nombreuses dans la sous-région d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Les saisies les plus importantes ont été signalées par le Nigéria. La Guinée-Bissau a été fréquemment mentionnée

comme principal lieu de transit dans la base de données de l'ONUDC sur les saisies de drogues.

61. La cocaïne est souvent acheminée vers les pays du Golfe de Guinée, d'où elle est généralement transportée par des passeurs *in corpore* vers différentes destinations en Europe, les principaux centres africains de redistribution étant le Ghana et le Nigéria. En outre, de grandes quantités de cocaïne sont envoyées vers les eaux côtières du Cap-Vert et au large de la Guinée et de la Guinée-Bissau, et sont destinées en grande partie à l'Espagne et au Portugal.

62. La base de données de l'ONUDC des saisies effectuées montre que 9 % de la cocaïne saisie en Europe en 2005, dont l'origine a pu être établie, étaient passés par l'Afrique. En 2006, ce chiffre a atteint 12 %. Une analyse des données préliminaires pour 2007 a montré une nouvelle augmentation de 27 %[17].

63. Les saisies de "crack" effectuées dans le monde ont été multipliées par plus de neuf en 2005, passant à 3,4 tonnes. Cette augmentation considérable s'explique par l'importance des saisies déclarées dans la sous-région de l'Amérique centrale par le Panama (2,7 tonnes), soit 79 % du total mondial. Toutefois, en 2006, les saisies de "crack" ont de nouveau diminué pour s'établir à 280 kilogrammes, en grande partie déclarées par la République bolivarienne du Venezuela (119 kg) et le Royaume-Uni (49 kg).

64. Plus de 5 000 saisies importantes de cocaïne ont été déclarées à l'ONUDC par plus de 60 pays pendant la période 2004-2006[16]. Les plus gros volumes saisis continuaient d'être transportés par voie maritime. Toutefois, les drogues acheminées par les lignes aériennes commerciales représentaient plus des deux tiers du nombre des saisies déclarées. La cocaïne transportée par voie aérienne était le plus souvent dissimulée dans les bagages des voyageurs ou bien transportées par des "mules", qui les avalent.

D. Stimulants de type amphétamine[18]

65. La forte hausse de la production de stimulants de type amphétamine observée dans les années 1990 semble s'être ralentie. La production mondiale s'est stabilisée autour de 480 tonnes en 2005 et se répartit comme suit: 110 tonnes d'"ecstasy", 290 tonnes de méthamphétamine et 80 tonnes d'amphétamines, selon les estimations de l'ONUDC[19]. Les efforts déployés récemment au niveau international pour surveiller et améliorer le contrôle des précurseurs sont probablement un facteur qui a contribué à cette stabilisation. Cependant, ces dernières années, la production de stimulants de type amphétamine s'est étendue géographiquement.

---

[17] Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Le trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest – Une menace pour la stabilité et le développement (avec référence spéciale à la Guinée-Bissau)* (décembre 2007).

[18] Les stimulants de type amphétamine, tels que définis par l'ONUDC, comprennent a) les amphétamines (amphétamine, méthamphétamine), b) l'"ecstasy" (méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA) et des produits apparentés dont la méthylène-dioxyamphétamine (MDA) (les "substances du groupe ecstasy"); et c) un certain nombre d'autres stimulants de synthèse comme la méthcathinone, la phentermine et la fénétylline.

[19] *Rapport mondial sur les drogues*...

66. La production de méthamphétamine reste concentrée en Asie du Sud-Est, notamment en Chine, au Myanmar et aux Philippines, et en Amérique du Nord. La région de l'Océanie, en particulier l'Australie et la Nouvelle-Zélande, continue d'être un important producteur et consommateur de méthamphétamine, mais la production semble essentiellement destinée aux marchés nationaux, seuls quelques indices permettent de penser que ces drogues sont exportées. L'Afrique du Sud a récemment enregistré une augmentation de la production et de la consommation de méthamphétamines.

67. La production d'amphétamine est concentrée en Europe, notamment aux Pays-Bas et en Pologne, suivis par la région de la Baltique et la Belgique. On la trouve aussi de plus en plus souvent en Amérique du Nord et en Asie du Sud-Est. Bien que la production d'"ecstasy" ait lieu surtout en Europe et en Amérique du Nord, elle a augmenté en Asie de l'Est et du Sud-Est.

68. En 2005, l'ONUDC a estimé que 25 millions de personnes, soit 0,6 % de la population mondiale âgée de 15 à 64 ans, ont consommé des amphétamines[20]. Ce nombre dépasse celui des usagers de cocaïne ou d'héroïne. Toutefois, après une forte hausse de la consommation d'amphétamines dans les années 1990, les données pour toutes les régions où l'usage d'amphétamines est courant portent à croire que celui-ci a commencé à se stabiliser ces dernières années.

69. Après avoir atteint des niveaux sans précédent en 2000, les saisies mondiales de stimulants de type amphétamine ont considérablement fluctué. Elles ont diminué en 2004, puis augmenté en 2005. D'après des données préliminaires (et incomplètes), elles ont baissé en 2006. Toutefois, si l'on suppose que les pays n'ayant pas communiqué de données ont saisi en 2006 des quantités comparables à celles de l'année précédente, elles devraient s'être stabilisées en 2006.

70. La méthamphétamine a continué de constituer la majeure partie des saisies de stimulants de type amphétamine, suivie par l'amphétamine et l'"ecstasy".

71. En 2005, les saisies mondiales d'amphétamines (méthamphétamine, amphétamine et amphétamines non identifiées) ont augmenté de 59 %, passant à 38 tonnes. Cette hausse a été due principalement aux saisies plus importantes opérées aux États-Unis, en Chine, en Afrique du Sud et en Arabie saoudite, dans cet ordre. Les données préliminaires pour 2006 sembleraient indiquer une baisse. Toutefois, un certain nombre de pays clefs, qui signalaient généralement d'importantes saisies de stimulants, n'avaient pas encore communiqué toutes les données au moment de la rédaction du présent rapport. Si l'on suppose que les pays n'ayant pas communiqué de données ont saisi des quantités comparables à celles de l'année précédente, les saisies mondiales d'amphétamines sont pour l'essentiel restées stables.

72. Une analyse de la répartition des saisies de stimulants au cours de la période 2005-2006 montre que les saisies d'amphétamines continuent d'être concentrées en Asie de l'Est et du Sud-Est (45 %), suivie par l'Amérique du Nord (16 %) et l'Europe occidentale et centrale (15 %) (voir fig. IX). Les pays qui ont signalé les plus grosses saisies d'amphétamines au cours de cette période étaient la Chine (9,5 tonnes en 2005), les États-Unis (5,8 tonnes en 2006), l'Arabie saoudite (3,3

[20] Ibid.

tonnes en 2005), l'Indonésie (2,6 tonnes en 2006) et la Thaïlande (2,3 tonnes en 2005).

Figure IX
Répartition des saisies d'amphétamine, 2005-2006[a]

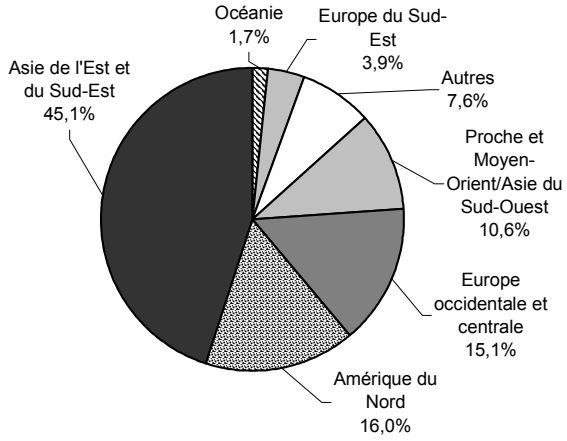

[a] Moyenne = 40 tonnes.

1. Amphétamine

73. En 2005, les saisies mondiales d'amphétamines ont plus que doublé, atteignant 13,6 tonnes, avant de retomber – d'après les données incomplètes disponibles au moment de la rédaction du présent rapport – à 7 tonnes in 2006 (voir fig. X). Si l'on tient compte des pays qui n'ont pas communiqué de données, le volume total des saisies opérées en 2006 sera supérieur à 7 tonnes, mais restera très probablement au-dessous du niveau enregistré en 2005. L'Europe a représenté les trois quarts des saisies mondiales d'amphétamines en 2006.

74. S'agissant de l'Europe, 303 laboratoires clandestins ont été détectés en 2004 et 2005. Au cours de cette période, les Amériques ont signalé le démantèlement de 133 laboratoires et l'Afrique de 28 laboratoires.

Figure X
Saisies mondiales d'amphétamine, 1998-2006[a]

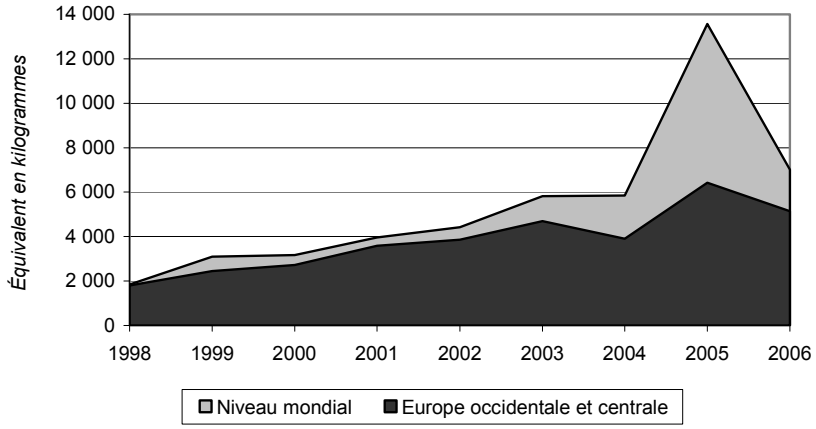

[a] Les données pour 2006 sont préliminaires; les totaux seront probablement majorés.

2. Méthamphétamine

75. Les saisies mondiales de méthamphétamine sont passées de 10,8 tonnes en 2004 à 17,2 tonnes en 2005, mais sont retombées – d'après les chiffres préliminaires – à 7,3 tonnes en 2006 (voir fig. XI). Si l'on suppose ici aussi que le volume des saisies opérées en 2006 par les pays qui n'ont pas communiqué de données a été comparable à celui de l'année précédente, les saisies totales de méthamphétamine sont probablement restées stables en 2006.

Figure XI
Saisies mondiales de méthamphétamine, 1995-2006[a]

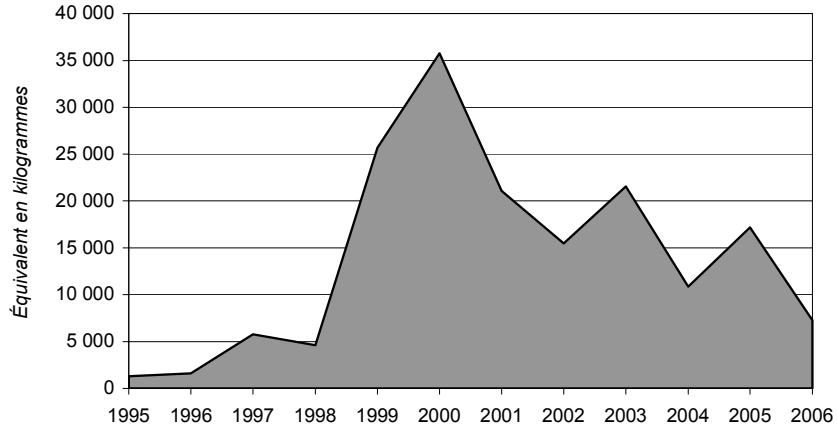

[a] Les données pour 2006 sont préliminaires; les totaux seront probablement majorés.

76. Les données pour 2006 ne sont pas assez complètes pour que l'on puisse présenter une ventilation. Néanmoins, en 2005, les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est ont représenté la majorité des saisies mondiales de méthamphétamine (60 %), suivis par l'Amérique du Nord (35 %). Les saisies opérées dans d'autres régions ont représenté ensemble 5 % du total mondial.

77. Au cours de la période 2005-2006, les saisies les plus importantes de méthamphétamine ont été signalées par la Chine (6,7 tonnes en 2005), suivie par les États-Unis (4,5 tonnes en 2006) et la Thaïlande (2,3 tonnes en 2005), l'Indonésie (1,2 tonne en 2006) et le Mexique (0,8 tonne en 2006). Les saisies ont baissé aux États-Unis (-12 %) et au Mexique (-16 %), en raison notamment des succès obtenus dans la lutte contre le commerce illicite des précurseurs de la méthamphétamine (éphédrine et pseudoéphédrine).

78. Ce sont une fois de plus les autorités des États-Unis qui ont détecté le plus grand nombre de laboratoires de méthamphétamine (6 827 en 2006), même si ce chiffre est inférieur à celui des années précédentes, ce qui montre également les progrès accomplis pour enrayer les importations illicites de précurseurs de la méthamphétamine aux États-Unis. Un nombre important de laboratoires clandestins de méthamphétamine ont été démantelés en Océanie, en particulier en Australie, qui

a signalé la détection et le démantèlement de 391 laboratoires clandestins pendant l'exercice budgétaire 2005-2006, dont la majorité était des laboratoires de méthamphétamine.

3. Substances de type "ecstasy"

79. Les saisies mondiales d'"ecstasy" se sont élevées à 5,1 tonnes en 2005 et, selon les données préliminaires, sont tombées à 4,3 tonnes en 2006 (voir fig. XII). Si l'on suppose que les quantités d'"ecstasy" saisies en 2006 par les pays n'ayant pas communiqué de données sont comparables à celles de l'année précédente, les saisies mondiales d'"ecstasy" sont probablement restées à un niveau semblable (ou n'ont que légèrement reculé) en 2006 par rapport à 2005. Elles ont toutefois été inférieures au niveau record enregistré en 2004 (7,9 tonnes).

Figure XII
Saisies d'"ecstasy" en Europe, dans les Amériques, en Océanie et dans le monde, 2000-2006[a]

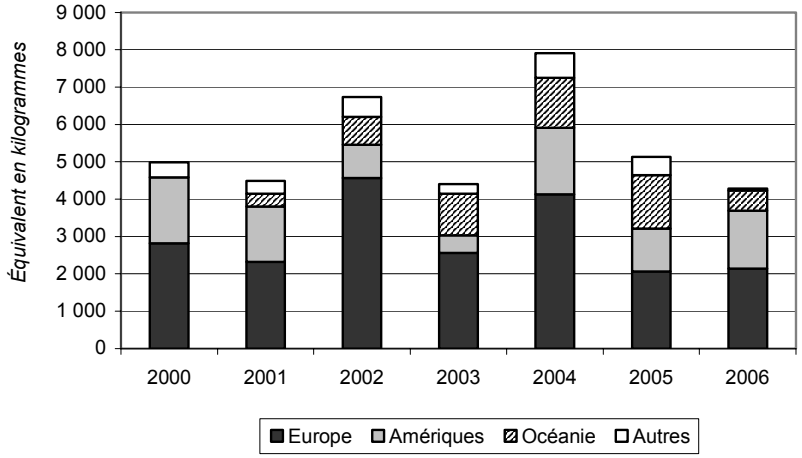

[a] Les données pour 2006 sont préliminaires; les totaux seront probablement majorés.

80. En 2006, la plupart des saisies d'"ecstasy" ont encore été opérées en Europe occidentale et centrale (1,9 tonne ou 44 % du total), suivie par l'Amérique du Nord (1,5 tonne ou 35 % du total). Leur part en Europe occidentale et centrale, qui était d'environ 80 % au début des années 1990, est tombée à 44 % en 2006, ce qui reflète la hausse de la production d'"ecstasy" en dehors de l'Europe. Les deux pays qui ont saisi les plus grandes quantités d'"ecstasy" en 2006 ont été les États-Unis et les Pays-Bas (près de 1,1 tonne chacun, exprimé en équivalent kilogramme), suivis par l'Australie (0,5 tonne) qui avait signalé les plus importantes saisies d'"ecstasy" en 2005, le Canada (0,4 tonne) et le Royaume-Uni (0,3 tonne in 2005). Les saisies d'"ecstasy" ont augmenté en Amérique du Nord, sont restées stables en Europe occidentale et centrale et ont baissé en Océanie (tombant de 1,4 tonne en 2005 à 0,5 tonne en 2006).

81. Bien que l'Europe perde en importance comme site de production, c'est d'Europe que la majeure partie de l'"ecstasy" saisie dans le monde a été exportée clandestinement vers les pays de destination finale. Les Pays-Bas continuent à être

le pays d'origine le plus souvent mentionné, suivis par la Belgique. L'Allemagne, la Fédération de Russie et la Hongrie ont souvent été mentionnées comme les pays de destination prévus de l'"ecstasy" saisie alors qu'elle transitait par d'autres pays.

82. La fabrication illicite de substances de type "ecstasy" est concentrée en Europe et en Amérique du Nord. Le nombre total de laboratoires clandestins détectés a sensiblement augmenté, passant de 35 en 2003 à 120 en 2004-2005, ce qui traduit une expansion mondiale de la fabrication d'"ecstasy". En Europe, des informations concernant la détection de laboratoires ont été reçues, entre autres, de la Belgique, de l'Estonie, de la Norvège et des Pays-Bas.

4. Saisies de précurseurs chimiques et de préparations pharmaceutiques utilisés dans la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine

83. Avec l'amélioration des contrôles de l'éphédrine et de la pseudoéphédrine, qui sont utilisées dans la production de méthamphétamine et vendues et achetées comme matières premières, les trafiquants essaient de plus en plus de se procurer d'autres formes de ces substances, notamment des produits pharmaceutiques qui en contiennent ou des produits naturels tels que l'éphédra, en tablant sur le fait que les contrôles qui visent ces autres formes sont moins rigoureux, voire absents[21].

84. Les saisies d'acide phénylacétique, produit chimique précurseur utilisé dans la production d'amphétamine et de méthamphétamine, ont sensiblement augmenté depuis 2004, passant de 232 kg à 47 tonnes en 2005[22], en raison principalement de la progression des saisies opérées aux États-Unis et en Chine, mais des saisies continuent également d'être opérées en Europe et en Océanie. L'Organe international de contrôle des stupéfiants signale que, du fait que les trafiquants ont de plus en plus de difficultés à se procurer de l'éphédrine et de la pseudoéphédrine, ils peuvent se tourner vers l'acide phénylacétique comme précurseur pour la fabrication illicite de méthamphétamine. En conséquence, l'Organe a recommandé de transférer l'acide phénylacétique du Tableau II au Tableau I de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988[23].

85. L'Organe est préoccupé par le fait que bien que l'on ait réussi, dans une certaine mesure, à réduire la contrebande de 3,4-méthylènedioxyphényl-2-propanone (3,4-MDP-2-P) et de 1-phényl-2-propanone (P-2-P), produits chimiques utilisés dans la production d'"ecstasy", à destination de l'Europe occidentale, on sait peu de choses sur les nouvelles méthodes et les nouveaux itinéraires empruntés par les trafiquants pour détourner ces substances.

---

21 *Précurseurs et produits chimiques fréquemment utilisés dans la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes: Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 2006 sur l'application de l'article 12 de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.07.XI.12).

22 Ibid.

23 Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1582, n° 27627.

E. Dépresseurs

86. Les saisies mondiales de méthaqualone ont fortement reculé en 2005, tombant à 630 kg, avant de remonter brusquement à 5,2 tonnes en 2006. Quatre-vingt cinq pour cent des saisies ont été opérées en Inde (4,4 tonnes) et une grande partie en Afrique du Sud (772 kg).

87. À la date de la rédaction du présent rapport, le trafic de dépresseurs autres que la méthaqualone avait chuté de 1,6 tonne en 2005 à 725 kg en 2006. Ce sont les sous-régions de l'Asie de l'Est et du Sud-Est et de l'Océanie qui ont déclaré les saisies les plus nombreuses. Les pays qui ont saisi les quantités les plus importantes ont été le Japon (406 kg), l'Australie (150 kg) et le Mexique (33 kg).

88. Le khat n'est pas soumis au contrôle international mais il fait l'objet d'un contrôle national dans un certain nombre de pays. Les saisies mondiales sont restées stables en 2006 à 94 tonnes, sans changement notable par rapport aux 97 tonnes de 2005. Les saisies les plus importantes de khat ont été signalées par les États-Unis (40 tonnes), suivis par l'Allemagne (16 tonnes), le Canada (14 tonnes) et la République-Unie de Tanzanie (5 tonnes).

IV. Conclusions et recommandations

89. La culture illicite du pavot à opium et la production d'opium en Afghanistan demeurent de graves sujets de préoccupation. Étant donné que le pays représente 93 % de la production illicite mondiale, il est essentiel de renforcer et de poursuivre pendant un certain nombre d'années les efforts déployés au niveau international pour aider le Gouvernement afghan à lutter contre cette situation.

90. Bien que des progrès notables aient été accomplis ces dernières années dans la réduction de la culture illicite du pavot à opium et de la production d'opium dans le Triangle d'Or, les chiffres de 2007 concernant le Myanmar font état d'une hausse inquiétante. Le Gouvernement de ce pays devra envisager de prendre des mesures supplémentaires pour lutter efficacement contre ce problème.

91. En ce qui concerne la cocaïne, malgré les succès majeurs obtenus en matière d'éradication en Colombie et une réduction générale notable des superficies cultivées dans la région andine depuis 2000, il est évident que la production de cocaïne reste à un niveau élevé. Les organisations criminelles et les agriculteurs ont amélioré le rendement de la coca grâce à diverses mesures, comme l'utilisation plus efficace des engrais et des pesticides et le développement des connaissances et compétences pour la transformation de la feuille de coca en pâte de coca, coca base et finalement chlorhydrate de cocaïne.

92. L'accroissement du trafic de cocaïne transitant par le continent africain, en particulier vers l'Europe occidentale, est devenu plus prononcé. En Afrique, de nombreux services de détection et de répression manquent du matériel technique, d'un personnel formé et de l'accès à des services de police scientifique qui sont nécessaires pour lutter efficacement contre ce problème. La communauté internationale doit aider les services de détection et de répression africains à améliorer leurs compétences pour lutter contre ce grave problème qui prend de plus en plus d'importance et promouvoir une coopération plus étroite avec d'autres pays.

93. En 2007, l'ONUDC a organisé et facilité cinq réunions régionales des organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants[24]. La Commission est invitée à examiner, pour suite à donner, les recommandations suivantes prises lors de ces réunions:

a) Compte tenu de l'utilité des opérations de livraisons contrôlées pour les services de détection et de répression comme moyen d'enquêter sur les groupes criminels et de les démanteler, il faudrait adopter la législation nationale nécessaire et allouer des ressources suffisantes pour améliorer l'efficacité de ces opérations;

b) L'ONUDC devrait continuer d'appuyer le travail d'analyse des laboratoires en leur apportant une assistance technique, y compris par la formation de personnel et la fourniture de trousses pour l'identification des drogues et précurseurs sur le terrain, sous réserve que des ressources soient disponibles. L'ONUDC devrait également continuer de donner des conseils sur les bonnes pratiques, et encourager l'utilisation des manuels;

c) Compte tenu des liens entre le trafic de drogues et d'autres formes de criminalité organisée et de l'importance de ne pas traiter la question de manière isolée, il faudrait envisager d'élargir le champ de réflexion des prochaines réunions des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues à d'autres questions plus générales touchant à la criminalité organisée, tout en continuant à mettre l'accent sur le trafic de drogues et de précurseurs;

d) Il faudrait promouvoir une approche interinstitutions fondée sur le renseignement et la coopération avec les principaux partenaires du secteur privé afin de lutter plus efficacement contre la criminalité organisée;

e) Il faudrait appliquer intégralement la législation nationale contre le blanchiment d'argent et prendre des mesures pour faire en sorte que les lois couvrent toutes les infractions graves;

f) Il faudrait envisager d'établir des services de renseignement financier et autres, et prendre les mesures nécessaires pour s'assurer qu'ils disposent des ressources et de l'équipement adéquats pour s'acquitter de leurs fonctions;

g) Il faudrait prendre des mesures pour faire en sorte que les services de détection et de répression qui enquêtent sur des infractions relatives aux drogues illicites soient informés des moyens techniques en évolution rapide dont disposent les organisations de trafiquants pour communiquer et échanger des données, qu'ils sachent s'en servir pour obtenir des renseignements et des preuves, et qu'ils aient les ressources et le soutien législatif nécessaires pour s'acquitter de ces tâches;

h) Il faudrait encourager les services de détection et de répression des infractions en matière de drogues à établir des partenariats avec les autres organismes publics, organisations de la société civile et organisations non gouvernementales compétents, afin de mettre en œuvre des stratégies globales de réduction de la demande;

---

[24] Les organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants sont les chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues (Afrique, Asie et Pacifique, Europe et Amérique latine et Caraïbes) et la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient.

i) Les contrôles législatifs et procéduraux appliqués à la fabrication, à la vente et au mouvement international de précurseurs chimiques utilisés dans la fabrication de drogues illicites devraient permettre de faire échec aux tactiques changeantes des trafiquants cherchant à détourner des produits chimiques placés sous contrôle international et des produits chimiques de substitution non placés sous contrôle;

j) Les services de détection et de répression devraient acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour guider le démantèlement en toute sécurité des laboratoires clandestins et l'élimination des produits chimiques et des sous-produits toxiques résultant de la fabrication de drogues;

k) La formation dispensée aux personnels des institutions clefs chargées de la détection et de la répression des infractions en matière de drogues, notamment la police, les douanes, les services des stupéfiants, les procureurs et le pouvoir judiciaire, devrait être au besoin coordonnée et intégrée, afin de favoriser la compréhension mutuelle des impératifs et des besoins opérationnels de chacun de ces services;

l) Il faudrait soutenir les initiatives internationales de détection et de répression axées à la fois sur les drogues illicites et les précurseurs, comme l'opération "Canal" et l'initiative TARCET qui vise à combattre le trafic le long de la frontière afghane, en fournissant des ressources, du matériel et des technologies.